



Délibération du Conseil Communautaire

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Siorac de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 20 septembre 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	44	Allain Tricoire- Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars -Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier -Murielle Cassier -Didier Bazinet - Yves Mahaud -Philippe Bogaert -Alfred Gonnard - Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye - Clément Lemercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac-Gonthier - Laurent Casanave -Christine Laurent -Dominique Caillou -Catherine Esculier -Romain Perruchaud -Philippe Chotard -Christophe Rossard -Jean-Pierre Chaumette -Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche -Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca - Gérard Caignard -Fabrice Boniface -Brigitte Pourtier -Philippe Dubourg -Priça Mortier -Pierre Janailac -Edwige Badel – Joelle Saint Martin -Régis Defraye -Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Marie-Christine Andrieux (Commune de Petit-Bersac)
Suppléants absents	14	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup -Philippe Boismoreau – Daniel Bonnefond -Joël Constant - Géry Denis -Gilles Mercier -Bernard Saint Martin – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet -Denis Ferrand – Marion Lafaye
Procurations	9	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Michel Desmoulin à Murielle Cassier Philippe Boismoreau à Francis Lafaye Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Duverneuil Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Edwige Badel Denis Ferrand à Pierre Janailac Marion Lafaye à Joëlle Saint Martin

DELIBERATION N° 2024 /137 : (Code Nomenclature /752)

DATE : 26 SEPTEMBRE 2024

RAPPORTEUR : Allain Tricoire

OBJET : Versement d'une subvention à l'association JARDIVITI en contrepartie d'un chantier participatif dans le cadre de la réalisation de l'AAP Nature et Transitions 2023

La CCPR déploie une candidature lauréate à l'AAP régional Nature et Transitions 2023 autour de 5 projets sur le territoire Ribéracois durant deux années. Parmi ceux-ci, le projet n°4 situé à Allemans dont l'intitulé est le suivant : Renaturation d'un ancien stade de football et création d'un réservoir de biodiversité favorisant la pollinisation, le développement d'un agro-verger et la sensibilisation.

Dans ce cadre, la CCPR fait l'objet d'une convention de partenariat, signée le 17 juin 2024 par l'ensemble des parties prenantes, comprenant le CFAA de la Dordogne et l'association JARDIVITI afin de réaliser un chantier participatif avec les apprentis de la classe de 2nd Pro Aménagements Paysagers et les 1^{ères} Bac-Pro Viticulture du CFAA du site de La Brie, le 3 juillet 2024 sur la commune d'Allemans.

La prestation a consisté à participer à la création d'une parcelle de vigne via le traçage des différentes zones ou partie du chantier et la plantation sur site. En amont de cette étape de terrain, l'intervention a été planifiée par l'équipe pédagogique en fonction des éléments transmis par le service développement territorial de la CCPR.

La convention de partenariat a été cadrée pécuniairement à travers l'attribution d'un montant forfaitaire de 3 000 € sous forme de subvention.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve le versement d'une subvention à l'association JARDIVITI pour un montant de 3 000 €.

Décision du Conseil Communautaire :

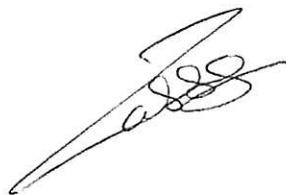
Votes pour : 54

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 16/10/2024

La secrétaire de séance du 26 septembre 2024
Murielle Cassier



Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 07/10/2024 19:05:45